

Conditions générales d'inscription

Dossier
d'inscription
2012

► Inscription ▾

Toute inscription doit être accompagnée du dossier d'inscription **complètement rempli, daté et signé**, accompagnée de **tous** les éléments demandés.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être effectuée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► Modalités de règlement ▾

Les frais de scolarité de 2.500 € (1.500 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") sont à régler selon l'une de ces 3 possibilités :

- à l'inscription en totalité par chèque unique de 2.450 € (réduction de 50 €) (1.460 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP", réduction de 40 €).

- en 5 chèques de 500 € (300 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier chèque sera encaissé dans les jours qui suivent l'inscription, les 4 autres seront déposés les 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012.

- en 5 versements : un chèque de 500 € (300 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") à l'inscription suivi de 4 prélèvements automatiques mensuels de 502 € (302 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po de l'IPESUP") (2 € de frais bancaires par prélèvement) aux 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012. Fournir dans ce cas une autorisation de prélèvements (disponible au secrétariat) et un RIB/RIP (relevé d'identité bancaire ou postal).

► Garantie IPESUP : conditions d'annulation et de remboursement ▾

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit en passant à notre secrétariat où un formulaire spécifique est disponible, soit par lettre recommandée avec AR.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours **ne constituent pas une annulation réglementaire**.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception à notre secrétariat** du formulaire d'annulation ou de la lettre recommandée qui fait foi.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Pour garantir la qualité de sa prestation pédagogique, l'IPESUP propose une **période d'essai** de quatre semaines pendant lesquelles toute annulation donnera lieu à un remboursement au prorata des heures restant à effectuer. Cette période d'essai prendra fin **le lundi 6 février 2012 (inclus)**. **Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.**

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

ipesup

Ne rien inscrire - Réservé au secrétariat

Ecoles de journalisme

Dossier
d'inscription
2012

► Inscription ▾

NOM PRÉNOM

Adresse

Tél fixe Tél portable

e-mail @

► Études suivies depuis le bac ▾

	Études suivies	Faculté/École
Bac+1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+4	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+5	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Établissement(s) supérieur(s) fréquenté(s) cette année		<input type="text"/>
<input type="text"/>		

► Préparation ▾

● Préparation :

- Préparation complète (Écrit, dont anglais+oral)
- Supplément à la préparation Sciences Po ou cas des étudiants bilingues (écrit complet sans cours d'anglais mais avec DST d'anglais + oral)

● Groupe : Mercredi Samedi

► École(s) / concours envisagé(s) ▾

- Concours PEMEP CFJ IPJ
- Concours autonomes CELSA CUEJ Strasbourg
- ESJ Lille IFP (Paris II) IJBA

● Autre(s) concours de journalisme

Date et signature obligatoires au verso

Conditions générales d'inscription

Dossier d'inscription 2012

Sera retourné visé par le secrétariat

Affranchir au tarif lettre en vigueur

Melle - M. [Form fields for name and address]

Inscription

Toute inscription doit être accompagnée du dossier d'inscription **complètement rempli, daté et signé**, accompagnée de **tous** les éléments demandés.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être effectuée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Modalités de règlement

Les frais de scolarité de 2.500 € (1.500 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") sont à régler selon l'une de ces 3 possibilités :

● à l'inscription en totalité par chèque unique de 2.450 € (réduction de 50 €) (1.460 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP", réduction de 40 €).

● en 5 chèques de 500 € (300 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier chèque sera encaissé dans les jours qui suivent l'inscription, les 4 autres déposés les 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012.

● en 5 versements : un chèque de 500 € (300 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po, option journalisme de l'IPESUP") à l'inscription suivi de 4 prélèvements automatiques mensuels de 502 € (302 € pour les candidats "Accès direct en Master Sciences Po de l'IPESUP") (2 € de frais bancaires par prélèvement) aux 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012. Fournir dans ce cas une autorisation de prélèvements (disponible au secrétariat) et un RIB/RIP (relevé d'identité bancaire ou postal).

Garantie IPESUP : conditions d'annulation et de remboursement

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit en passant à notre secrétariat où un formulaire spécifique est disponible, soit par lettre recommandée avec AR.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours **ne constituent pas une annulation réglementaire**.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception à notre secrétariat** du formulaire d'annulation ou de la lettre recommandée qui fait foi.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Pour garantir la qualité de sa prestation pédagogique, l'IPESUP propose une **période d'essai** de quatre semaines pendant lesquelles toute annulation donnera lieu à un remboursement au prorata des heures restant à effectuer. Cette période d'essai prendra fin **le lundi 6 février 2012 (inclus)**. **Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.**

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Extrait du règlement intérieur

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa Ipesup

ipesup 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [Form field] Mademoiselle, Monsieur,
Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation aux Écoles de journalisme et nous vous en remercions.

● Préparation :

- Préparation complète (Écrit, dont anglais+oral)
- Supplément à la préparation Sciences Po Master ou cas des étudiants bilingues

● Groupe :

- Mercredi
- Samedi

Une convocation vous sera adressée environ une semaine avant le début de la préparation.

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

[Form fields for return address]

Le secrétariat des inscriptions